

ENQUETE SUR LA MOBILITE

Pourquoi cette enquête?

L'association des Amis du Port-Blanc est depuis toujours concernée par les mobilités. L'enquête lancée ce mois de juin à pour but d'améliorer l'offre de transport existante et de mettre en place de nouvelles solutions.

Principaux résultats

450 questionnaires ont été distribués de Port-Blanc aux 4 Chemins et du Ter à Bois Bourgerel. Le taux de réponse est de plus de 10 %.

80% des réponses émanent de foyers de 2 personnes maximum, en résidence principale et seulement 14 % des foyers exercent une activité professionnelle.

Au total, les personnes qui ont répondu ont parcouru 10 300 km en une semaine.

Comme on s'en doutait, le mode de transport le plus fréquent est la **voiture** : plus de 200 km par foyer et par semaine, rien que dans le département, soit 92 % des déplacements, et seulement 2% en **co-voiturage**.

Le **bus** n'est utilisé que par 10 % des foyers et ne concerne que 3% des déplacements, le **vélo** par 30% des gens mais ne représente que 4% des déplacements. 50 % d'entre nous n'utilisent *que* leur voiture.

Si on écarte les déplacements professionnels (chiffres non significatifs), on se déplace d'abord pour nos **loisirs** (30% des déplacements) ensuite pour faire des **courses** (26%), le reste se répartit entre les motifs liés à la santé à la famille ou autres.

Nous allons faire nos **courses** principalement à Vannes et à Baden (un tiers des déplacements pour chacune de ces destinations) et à Arradon (environ un quart de nos courses).

Pour les **loisirs** (dont le sport fait partie), les destinations sont beaucoup plus variées, mais Baden reste la première d'entre elles.

Poids de nos déplacements en voiture en termes de gaz à effet de serre : nous avons émis plus de 600 kg de CO² par personne et par an pour nos simples déplacements de la vie quotidienne!

Cela nous a coûté 22,50 euros par semaine et par foyer.

Rien n'est perdu!

Des pistes d'amélioration doivent être explorées : les transports en commun doivent être mieux connus et plus pratiques (fréquence et horaires), il faut faciliter le co-voiturage et développer des services de proximité.

Pour cela nous avons constitué un groupe de travail élargi qui fera des propositions concrètes.